

Étude linguistique des mots d'emprunt iraniens en hébreu biblique

Par

Lambert Isebaert

Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)

Il est établi depuis longtemps que la Bible hébraïque — en particulier les livres d'Esther, de Daniel et d'Esdras-Néhémie — contient un nombre certes réduit, mais non négligeable de mots empruntés à l'iranien ancien, par suite des relations historiques entre les Juifs et des locuteurs du vieux-perse ou d'autres idiomes iraniens anciens. Citons par exemple ce passage significatif d'Adrien Reland (1676-1718), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht, qui dans son discours inaugural en 1701 défendait justement l'importance des études perses pour l'exégèse biblique (*Oratio pro lingua Persica*, Utrecht, p. 10-11)¹ :

Facta est mentio a Daniele quorundam virorum, in celsa, ut videtur, sede dignitatis et honoris constitutorum, quos sacer scriptor פרתמים appellat. Quae vox cum Hebraicae originis non sit, magnum exhibuit interpretibus negotium. Quidam ex Graeco παράτιμοι, vel πρῶτοι, eam ductam esse crediderunt. (...) Alii alias huic vocabulo tribuunt origines, quarum omnium recensio, dilatatura nimis orationem meam, gravis vobis esset et molesta. Satis habeo monuisse, ex lingua Persica, eaque sola, petendam esse hujus vocis significationem, quod et R. Salomo, qui vulgo, sed male, Jarchius dicitur, in commentariis suis docuit. Persae enim viros fortes et magno animo praeditos hoc nomine appellant.

¹ Pour une analyse de ce discours, nous renvoyons au mémoire de C. Meyers, *Adrien Reland (1676-1718) linguiste et orientaliste. Deux contributions à l'histoire de la philologie comparée*, Louvain-la-Neuve, 2019 (traduction et commentaire de ce passage, p. 115-116).

On trouve mention chez Daniel de certains hommes placés, à ce qu'il semble, au plus haut degré de dignité et d'honneur, que l'auteur sacré appelle *partēmīm* [Dan 1, 3]. Comme il n'est pas d'origine hébraïque, ce mot a causé un grand problème aux traducteurs. Certains ont cru qu'il était issu du grec παράτιμοι ou πρώτοι. (...) Chacun attribue une origine différente à ce mot, dont le relevé complet allongerait par trop mon discours et deviendrait pour vous pénible et pesant. Je me contente de rappeler que c'est dans la langue perse et dans elle seule qu'il faut chercher la signification de ce mot, ce que le rabbin Salomon — appelé communément (mais à tort) Jarchius² — a lui aussi enseigné dans ses commentaires. En effet les Perses appellent de ce nom « les hommes forts et au grand cœur »³.

Au cours du siècle dernier, les mots iraniens qui sont entrés dans le vocabulaire de la Bible hébraïque ont fait l'objet de nombreux travaux ; et en raison du développement de la philologie iranienne, des progrès considérables ont été réalisés dans l'identification et l'analyse linguistique des sources lexicales iraniennes. Dans cet article que nous offrons en hommage à notre collègue et ami Jean-Claude Haelewyck, en espérant qu'il rencontrera son intérêt de philologue et de comparatiste, nous souhaiterions proposer une synthèse de la recherche actuelle en cette matière.

Notre dossier a été constitué à partir de quatre publications récentes, dont les références sont données chaque fois en tête des lemmes. En 2008 paraissait l'ouvrage de I. Young, R. Rezetko et M. Ehrensverd, consacré à la question de la datation des textes bibliques à l'aide de critères linguistiques. Un des paramètres pris en compte pour distinguer l'hébreu biblique classique ou standard (« Early Biblical Hebrew », EBH) et l'hébreu biblique tardif (« Late Biblical Hebrew », LBH) est la présence (ou l'absence) de mots empruntés à d'autres langues (chap. 11), en particulier les mots d'origine iranienne⁴. Les auteurs dressent une liste de 22 emprunts à l'iranien attestés dans les « Core LBH Books » (p. 291) ; ils analysent ensuite les occurrences dans le livre d'Esther (p. 292-293), avant de recenser les éléments linguistiques iraniens dans les « EBH Texts » (p. 303-309). Leur conclusion est un appel à la prudence : « First, we have seen that there is evidence of works composed in the Persian period with no Persian loanwords. Second, we saw that there were opportunities for Iranian loanwords to come into Hebrew well before the era of the Persian Empire » (p. 309).

De 2013 date la contribution de Th. E. Gindin à l'*Encyclopedia of Hebrew Language and Linguistics*, intitulée « Persian Loanwords » et qui comprend une section « Persian Loanwords in Biblical Hebrew »⁵ ; dans ce survol rapide, l'auteur s'intéresse surtout à la question de l'adaptation des emprunts iraniens au système phonologique de l'hébreu et risque quelques étymologies nouvelles pour les modèles iraniens.

Deux ans plus tard, A. Wilson-Wright publiait un essai de réévaluation des contacts linguistiques entre l'iranien ancien et l'hébreu⁶ ; reprenant la liste des emprunts établie par I. Young, R. Rezetko et M. Ehrensverd, il la réduit à 16 unités (en réalité 18, puisque *ganzak* et *genez* sont pris ensemble comme une seule entrée, ainsi que *parbār* et *parwār*). L'auteur pose un nouveau regard sur le contexte historique et social qui a conditionné la réception des mots

² Rabbi Chlomo ben Itzhak, surnommé Jarchius, commentateur de la Bible et du Talmud, né à Troyes vers 1040 et mort en 1105.

³ Il s'agit du mot persan *fradam* « premier » (cf. ci-dessous § 17).

⁴ YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 289-311.

⁵ GINDIN 2013, p. 66-68.

⁶ WILSON-WRIGHT 2015, p. 152-167.

d'emprunt iraniens en hébreu : contre l'opinion dominante⁷, il n'accepte pas d'intermédiaire araméen dans la transmission des éléments iraniens, mais plaide pour un contact direct de locuteurs d'hébreu et d'iranien, dû à la présence militaire et administrative accrue des Perses en Judée sous le règne d'Artaxerxès I^{er}. Cet article a été soumis à une critique serrée par H. Samuel⁸, qui porte sur la constitution et l'analyse interne du *corpus*, sur l'utilisation trop mécanique de mots iraniens pour la datation des textes hébreux bibliques et sur le cadre historique des contacts linguistiques entre l'hébreu et l'iranien ancien ; refusant à cet égard des contacts directs à grande échelle, il maintient au contraire le rôle déterminant de l'araméen comme langue intermédiaire, étant donné son importance majeure dans l'administration de l'empire achéménide.

Enfin, notre enquête a tiré grand profit du livre tout à fait récent de B. J. Noonan sur les « Emprunts non sémitiques dans la Bible hébraïque », véritable somme scientifique, constituée pour l'essentiel d'un lexique richement documenté⁹, où les éléments iraniens occupent une place de choix. Pour chaque entrée lexicale, l'auteur justifie sa présence dans le *corpus* par le caractère non sémitique du lemme, identifie la langue et le mot d'origine et donne toutes les informations philologiques, linguistiques et historico-culturelles nécessaires ; il est à noter que dans la plupart des emprunts à l'iranien, l'auteur ne s'engage pas sur la problématique de l'antériorité du terme araméen sur l'hébreu ; en général, il présente les deux langues comme « co-receptors » du mot iranien. Le dictionnaire est précédé de chapitres sur la méthodologie et le contexte historique (p. 3-32) et suivi de plusieurs analyses approfondies d'ordre quantitatif (p. 235-272) et proprement linguistique, notamment en ce qui concerne l'intégration phonologique et grammaticale des mots étrangers (p. 273-300) ; l'auteur aborde également la question de la variété dialectale et chronologique des langues-donneuses et termine en soulignant l'intérêt de l'étude des emprunts pour retracer les modalités du « Foreign Contact » en Palestine ancienne (p. 314-318). À quelques nuances près, Noonan s'accorde avec les vues réservées de Young, Rezetko et Ehrensverd sur la pertinence de la composante lexicale iranienne pour déterminer la chronologie des livres bibliques ; cependant, le nombre relatif d'emprunts iraniens dans la Bible hébraïque peut fournir des éléments probants ainsi que, par ailleurs, la forme phonologique et morphologique des mots étrangers (p. 265-266).

Les mots iraniens identifiés comme points de départ des emprunts relèvent de l'iranien ancien, c'est-à-dire qu'ils reflètent un état de langue antérieure à 300 av. J.-C. (avec néanmoins quelques traits tardifs, comme la monophthongaison des diphtongues **ai* et **au*, ou la syncope d'une voyelle intérieure ouverte). Certains de ces mots sont directement attestés dans les inscriptions achéménides, d'autres indirectement grâce à la réception dans d'autres langues (akkadien, élamite), pour quelques-uns enfin on est amené à reconstruire un prototype à nouveaux frais. Assez souvent, l'origine dialectale est « non perse », reconnaissable par le groupe *-ḡr-* (au lieu de *ç* en v. perse) et par la consonne *z* (au lieu de *d* en v. perse), provenant de l'ancienne palatale **d^z* < indo-européen **ḡ*, **ḡ^h* ; dans certains cas, on peut admettre une forme dialectale mède, ainsi par ex. **xšaḡrapāna-* « satrape » (§ 2) ou **pardēz* < **pari-daiza-* « parc » (§ 16).

⁷ Cf. par ex. WAGNER 1967, qui comporte également un examen des mots d'origine iranienne ; sur cette question, voir aussi plus récemment ESKHULT 2003, p. 12-13.

⁸ SAMUEL 2020, p. 298-315.

⁹ NOONAN 2019, p. 33-234.

Si nous considérons l'ensemble des mots iraniens dans la Bible hébraïque sous le rapport de leur contenu, nous pouvons reconnaître les catégories sémantiques suivantes, qui pour la plupart renvoient à des *realia* perses :

- titres de fonction et de dignité : *'āḥašdarpān* « satrape » (§ 2), *gizbār* « trésorier » (§ 5), *partāmīm* (plur.), désignant les « nobles » (§ 17), à quoi on peut ajouter l'adjectif *'āḥaštārān* « royal » (§ 3) ;
- termes administratifs (politique, droit, communication) : *genez* « trésor » (§ 6), *dāt* « loi, décret » (§ 8), *ništēwān* « document officiel, décret » (§ 13), *pitgām* « sentence, décret » (§ 19), *paššegēn* « copie » (§ 20), peut-être aussi l'allocation de nourriture signifiée dans *paṭbaḡ* « portion (de viande) » (§ 18) ;
- termes d'architecture et d'organisation de l'espace : *'appeden* « palais » (§ 4), *ginzak* « salle du trésor » (§ 7), *parbār*, lieu couvert d'un toit (§ 14), *parwār*, espace clos (§ 15), *pardēs* « jardin, verger » (§ 16) ;
- noms abstraits : *zəman* « temps » (§ 9), *zan* « genre, espèce, sorte » (§ 10), *raz* « secret » (§ 21) ;
- mots divers relevant de la vie quotidienne (outils, animaux, artisanat, économie) : *nādān* « gaine, fourreau » (§ 12), *rammāk* « troupeau » (§ 22), y compris les deux « mots voyageurs » *karmīl* « rouge cramoisi » (§ 11) et *'ēgōz* « noix » (§ 1), par lequel nous ouvrons notre étude.

Le profil sémantique de ces emprunts est tout à fait comparable à celui qu'on observe en araméen impérial, où le vocabulaire d'origine iranienne relève principalement de la sphère juridique, administrative et commerciale.

1. **'ēgōz** עֵגוֹז « noix (fruit du noyer commun, *Juglans regia* L.) » (GINDIN 2013, p. 67 ; NOONAN 2019, p. 37-38 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 136). — Hapax attesté dans *Cant.* 6, 11 (« je suis descendu au jardin des noix »). — Source iranienne (de forme non perse) : **āgōzā-* < **āgauzā-* « noix », proprement « (fruit) caché (dans sa coquille) ».

Avec ce vocable, nous sommes face à un « mot voyageur » caractéristique, d'origine iranienne incontestable, dont la diffusion très large en akkadien, araméen et arabe correspond au phénomène historique du « walnut management (...) dispersed through long-distance trade across the Persian Empire starting from the Achaemenid phase »¹⁰. Le prototype iranien peut être reconstruit comme **gauzā-*, nom dérivé de la racine verbale **gauz-* signifiant « cacher, dissimuler »¹¹, avec notamment v. perse *apa-gaud-* « cacher », sogdien manich. chrét. *pagušt-* « caché » (part.), bouddh. *apṛwēž-* < **apa-gauzaya-* (causatif), etc.¹² Cette dénomination de la « noix » repose clairement sur l'idée de « (fruit) caché (dans sa coquille) » ; le moy. perse *gōz* (de forme phonétique non perse, à cause du *z*) en fournit la première attestation, d'où plus tard le persan class. *gōz* (cf. aussi le kurde *gōz*, *gūz* ; pashto *ūγz* < **γūz* ; shughni (langue du Pamir) *γūz*¹³. C'est ce nom **gauzā-* qu'on retrouve, hors de l'iranien, en akkadien (*gūzu*) en syriaque (*gawzā*) ainsi qu'en arabe (*jawz*) ; quant au persan moderne *jōz*, sa consonne initiale le dénonce

¹⁰ POLLEGIONI e.a., 2020, p. 11222.

¹¹ RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2007, p. 254-256 ; CHEUNG 2007, p. 117.

¹² Cf. GHARIB 1975, t. 1, p. 247-256.

¹³ Pour tous ces mots, cf. RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2007, p. 257-258.

comme un emprunt à l'arabe, ce qui nous offre un exemple remarquable de réemprunt (« reborrowing »).

Toutefois, la forme 'əgōz de l'hébreu, à cause de sa voyelle initiale, ne peut être le reflet direct du nom *gauzǎ- et nous amène en fait à postuler une variante iranienne avec préfixe, en l'occurrence *ā-gauzǎ- « noix » (dérivée d'un verbe *ā-gauz- « cacher »), qui s'observe aussi dans les formes yidgha oγuzǎh « noix », munji aγuza (langues du Pamir) et guilaki āyuz (langue du nord-ouest de l'Iran, le long de la mer caspienne). Cette explication est d'autant plus plausible que notre dossier présente une autre variante préfixée, à savoir *ni-gauzǎ- « noix » (dérivée d'un verbe *ni-gauz- « cacher », comme dans parthe manich. niγōz-« cacher », etc.), et qui est à l'origine de l'arménien *nəgoz > əngoz « noix » ainsi que du géorgien nigoz-, même sens¹⁴.

L'éventail des formes iraniennes ne s'arrête pas ici. En effet, les mots ossètes *əngūz* (igor), *əngozæ* (digor) « noix » invitent à opérer une dernière reconstruction *ham-gauza-, où le préfixe *ham-* a un statut particulier, à savoir une ancienne marque de collectif, fréquente dans les noms de plantes et d'arbres, ainsi que dans leurs parties et fruits (on peut renvoyer au type all. *Gebüsch* « broussaille », *Gehölz* « bosquet », etc.)¹⁵. Remarquons à ce propos que rien ne porte à croire que le mot *gauza- qui forme la base de toute cette famille lexicale serait en réalité une « abréviation » secondaire de *ham-gauza-, comme le veut curieusement D. Borbor : « The loss of formant is evident in Pahl. gōz »¹⁶.

2. 'āḥašdarpān אַחַשְׁדַּרְפָּאן « satrape », dans plur. 'āḥašdarpānīm (GINDIN 2013, p. 67 ; WILSON-WRIGHT 2015, p. 155, et SAMUEL 2020, p. 302 ; NOONAN 2019, p. 50-51). — Quatre occurrences en hébreu : *Esdras* 8, 36 (« ils donnèrent les édits du roi aux satrapes ») ; *Esth.* 3, 12 et 8, 9 (« on écrivit aux satrapes du roi ») ; 9, 3 (« les satrapes soutenaient les Juifs »). — Source iranienne (de forme mède) : *xšaθrapāna- « qui protège le pouvoir/l'empire ».

Dans l'empire perse, les satrapes représentent le grand roi à l'échelon de la province ; chargés de maintenir l'ordre sur leur territoire, de superviser l'administration locale et de lever les impôts, ils exercent un pouvoir militaire et disposent d'une chancellerie et d'une trésorerie. Il y a vingt satrapies depuis la réforme administrative de Darius I^{er} ; mais le nom de satrapie a également été donné à des circonscriptions mineures. Le nom iranien du « satrape » signifie « celui qui protège le pouvoir/l'empire » et est composé des éléments *pā- « protéger, garder »¹⁷ et, comme premier terme, xšaθra- (= v. perse xšaça-) qui signifie à la fois « pouvoir (royal), royauté » et « domaine où s'exerce ce pouvoir, royaume ». En v. perse, ce titre apparaît sous la forme xšaçaṗāvan- (avec suffixe -van- en fin de composé), qui s'observe à deux reprises dans l'inscription de Darius à Behistun et qui est transcrit en élamite comme šá-ak-šá-ba-ma¹⁸ ; il est vraisemblablement fondé sur le tour phraséologique xšaçaṃ pā- « protéger le pouvoir/l'empire »¹⁹.

Le nom du satrape a été largement diffusé en dehors de l'iranien, sous la forme de deux variantes phonétiques et morphologiques différentes de celle qu'atteste le vieux perse²⁰ :

¹⁴ GIPPERT 1997, p. 161 ; le mot n'est pas traité chez OLSEN 1999.

¹⁵ Cf. BLÁŽEK 2003, p. 7, 9.

¹⁶ BORBOR 2010, p. 227. L'auteur voit dans le préfixe *ham-* une expression de la notion de réceptacle, de contenant (d'où : « dedans, à l'intérieur »).

¹⁷ CHEUNG 2007, p. 288-289.

¹⁸ TAVERNIER 2007, p. 79.

¹⁹ SCHMITT 2014, p. 284-285 ; cf. aussi SCHMITT 1998, p. 641.

²⁰ SCHMITT 1976, p. 373-374, 388-390.

a) **xšaθrapā-* (sans suffixe final), représenté par les emprunts arménien *šahap*²¹, lydien (*χssadrapa-*, *χssaθrapa-*) et surtout grec σατράπης²², d'où viennent aussi le syriaque *strp'* et l'arménien plus tardif *satrap*²³ ; — b) **xšaθrapāna-* (avec un suffixe thématique *-na-*, à moins qu'il ne faille admettre une contraction de **xšaθrapāvan-a-*), qui est à l'origine des mots en akkadien (*aḥšadrappānu*), en araméen (*ḥštrpn* à Xanthos) et en hébreu (*'āḥašdarpān*). La forme phonétique du mot hébreu est « deutlich durch die akkadische Wiedergabe beeinflusst »²⁴.

3. **'āḥaštərān** 𐎠𐎡𐎢𐎣 « royal », dans plur. *'āḥaštəranīm* (YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 293 ; GINDIN 2013, p. 67 ; WILSON-WRIGHT 2015, p. 155 ; NOONAN 2019, p. 51). — Deux occurrences dans le livre d'*Esther* (passage où il est question des chevaux de poste envoyés par Assuérus : 8, 10 ; 8, 14). — Source iranienne (de forme mède) : **xšaθrāna-* « royal »²⁵.

Pour cet adjectif non attesté directement en iranien, nous proposons de reconstruire un adjectif **xšaθrān-a-* « royal » (litt. « pourvu de royauté »), dérivé possessif de **xšaθra-* « royauté ; royaume » (ci-dessus § 2) : nous y voyons un adjectif possessif en *-ān-*, du type avestique *puθrān-* « qui possède des fils » ← *puθra-* « fils », mais augmenté de la voyelle thématique. Voici quelques exemples supplémentaires de ce type de suffixation (dite « de Hoffmann ») : avestique *mąθrān-* « celui qui a (connaît, récite) les formules » ← *mąθra-* « formule » ; avestique *sraošān-* « obéissant » ← *sraoša-* « obéissance » ; sogdien bouddh. *rangān* « coloré » ← *rang* « couleur » (attesté en moy. perse) ; moy. perse *marzān* « qui habite près de la frontière » (proprement « ayant une frontière ») ← *marz* « frontière, marche »²⁶.

Quant au nom **xšaθra-*²⁷ qui forme la base de l'adjectif dérivé en **-ān-a-*, il s'agit d'un abstrait verbal en *-θra-* formé sur la racine verbale **xšā-* « être maître de, disposer de », prés. *xšaya-*²⁸, qui a donné par ailleurs le nom du roi en vieux-perse (*xsāyaθiya-*)²⁹, d'où moy. perse *šāh*, etc. — Après l'époque achéménide, les mots issus de **xšaθra-* n'ont plus qu'une signification aréale ou spatiale : moy. perse *šahr* « pays ; ville », moy. perse et parthe manich. *šahr* « pays, région ; ville, etc. »

4. **'appeden** 𐎠𐎡𐎢𐎣 « palais » (WILSON-WRIGHT 2015, p. 155 ; NOONAN 2019, p. 59-60 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 113-114). — Hapax en *Dan.* 11, 45 (« il dressera les tentes de son palais entre les mers »). — Source iranienne : *āpadāna-* « palais ».

Le mot v. perse *āpadāna*, qui est rendu par l'elamite *ha-ba-da-na* et le babylonien *ap-pa-da-an*³⁰ dans les versions parallèles des inscriptions achéménides, n'est attesté que dans quelques rares inscriptions de Darius II et d'Artaxerxès II, à Suse et à Hamadān. Sans que l'on

²¹ OLSEN 1999, p. 898.

²² BRUST 2005, p. 597-612.

²³ CIANCAGLINI 2008, p. 28, 220-221.

²⁴ P.-M. BERGER *ap.* HINZ 1975, p. 136 ; cf. aussi SAMUEL 2020, p. 302.

²⁵ GINDIN, *l.c.*, envisage aussi un sens « royal rider » basé sur une reconstruction **xšaθra-rāna-*, visiblement affectée d'une haplogie et sans doute avec un second terme d'après avest. gâth. *rāna-*, *rāna-* « Streiter, Kämpfer » (cf. BARTHOLOMAE 1904, col. 1523) ; mais cette explication n'a rien qui plaide pour elle.

²⁶ Cf. à ce propos SCHAFFNER 2005, p. 244 et *passim*

²⁷ Pour quelques études récentes sur le nom **xšaθra-*, cf. BUCCI 1985, p. 667-705 ; KELLENS 2002, p. 434-448 ; GNOLI 2005, p. 557-582 ; GNOLI 2007, p. 109-118 ; SCHMITT, 1977, p. 384-395.

²⁸ CHEUNG 2007, p. 451-452.

²⁹ Sur la formation de ce titre, cf. notamment KELLENS 2002, p. 440-448 ; SZEMERÉNYI 1975, t. 2, p. 313-323 ; WERBA 2010, p. 265-278.

³⁰ TAVERNIER 2007, p. 35.

puisse déterminer sa signification précise, le terme a été adopté dans le vocabulaire des archéologues pour désigner une grande salle d'audience quadrangulaire, soutenue par des colonnes, comme on en trouve à Persépolis et à Suse³¹. Il s'agit d'un élément central de l'architecture palatiale à partir de Darius I^{er} ; c'est là qu'étaient admis les visiteurs qui, face au roi assis sur son trône, devaient se soumettre au rituel de la proscynèse, en reconnaissance de la majesté du souverain. Ce signe d'allégeance fonde l'explication étymologique offerte récemment par M. Janda³², qui reconstruit une forme **ā-pad-ana-* « prostration » (nom de procès dérivé d'un verbe **ā-pad-* « se prosterner, s'incliner bas, se laisser tomber », de la racine **pad-* « tomber » et du préfixe **ā-* « vers, en direction de »³³ ; cf. en grec *προσπίπτειν* « se jeter aux pieds de »), d'où « lieu de la prostration »³⁴ ; la finale *-dāna-* aurait alors été refaite en *-dāna-*, sous l'influence des noms de lieu ou d'habitation composés à partir de l'élément *°dāna-* « réceptacle ; lieu qui contient », puis aussi « édifice, maison » (cf. ex. *daiva-dāna-* « temple des idoles », litt. « endroit qui héberge les *daiva* »)³⁵.

Comme la réalité architecturale sous-jacente au terme *āpadāna* n'est pas connue avec certitude, plusieurs autres tentatives étymologiques ont été avancées qui demeurent invérifiables³⁶ ; nous en citerons quelques-unes ici : **apa-dāna-* « endroit réservé [au grand-roi] » (d'un verbe **apa-dā-* « mettre à l'écart »), reconstruit sur la foi du védique *apadhā-* « mise à l'écart » ou « cachette » et du grec *ἀποθήκη* « entrepôt, magasin » (explication qui n'est plus guère retenue à présent, mais qu'on trouve encore dans les manuels et ouvrages de référence) ; — **apa-dad-āna-*, part. prés. passif du même verbe, « ce qui est séparé [par des colonnes] » (G. Itō)³⁷ ; — **appat-dāna-* « window-house » (O. Szemerényi)³⁸, composé hybride avec un premier terme **appat-* d'origine sémitique (cf. akkadien *aptu* « fenêtre ») qui détermine *°dāna-* ; — **āpa-dāna-* « réservoir d'eau » (cf. persan mod. *ābdān*), composé de **āp-* « eau » et *°dāna-* (P. Lecoq³⁹, qui note à ce propos que « Nous n'avons aucune preuve formelle que le mot *āpadāna* ait bien signifié dans les inscriptions la salle que nous désignons ainsi. [...] Attesté seulement dans les inscriptions tardives d'Artaxerxès II, il pourrait bien se rapporter à une innovation architecturale somme toute assez banale. L'art iranien a de tout temps utilisé les plans d'eau et les bassins, comme le lui permettait la maîtrise de l'adduction d'eau par ses architectes »).

Plus tard, le mot *āpadāna-* survit, avec le sens générique de « palais », dans le parthe manich. *āfδan* et *ap(p)adan* (la géminée n'est pas assurée) et comme mots d'emprunt (outre l'hébreu)

³¹ Cf. STRONACH 1987, p. 146-148.

³² JANDA 2009, p. 145-155 ; cf. le compte rendu par SCHMITT 2010, p. 157.

³³ Pour la formation, cf. v. perse *ā-yad-ana-* « lieu de culte, lieu du sacrifice » (d'un verbe **ā-yad-* « adorer, vénérer, sacrifier ») ou encore *ā-vah-ana-* « lieu, habitation » (d'un verbe **ā-vah-* « résider, habiter ») (SCHMITT 2014, p. 145, 147) ; ces formations confirment le passage métonymique de l'abstrait verbal (nom de procès) au nom de lieu.

³⁴ Cette même notion de « soumission » est présente dans l'étymologie iranienne que GIPPERT 1993, p. 266, 271-272, a fournie pour les mots géorgien *urakparaḳ-* (signifiant à l'origine « lieu du jugement, tribunal ») et arménien *hraparak* « place publique », à savoir **fra-pāda-ka-* « Ort des (unterwürfigen) Herantretens », dérivé d'un verbe **fra-pad-* « tomber aux pieds de quelqu'un » (parallèle à **ā-pad-* dans **ā-pad-ana-*) ; ce mot iranien se retrouve d'ailleurs aussi en syriaque *hrpdq'* « a public place (?) » (cf. CIANCAGLINI 2008, p. 165-166, avec d'autres interprétations).

³⁵ SCHMITT 2014, p. 163.

³⁶ Cf. SCHMITT 1987, p. 145-146.

³⁷ ITŌ 1972, p. 46-51.

³⁸ SZEMERÉNYI 1980, p. 233-237.

³⁹ LECOQ 1997, p. 115.

dans l'araméen bibl. *'pdn*, talm. *'pdn*', le syriaque *āppadnā* « palais », l'arabe *fadan* et aussi l'arménien *aparank'*⁴⁰.

5. gizbār גִּזְבָּר « trésorier » (WILSON-WRIGHT 2015, p. 155, et SAMUEL 2020, p. 303 ; NOONAN 2019, p. 81-82 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 142-143). — Une seule occurrence en hébreu : *Esdras* 1, 8 (un trésorier, nommé Mithridate). — Source iranienne (de forme mède) : **ganz(a)bara-* « trésorier ».

Le titre *ganzabara* qu'on traduit par « trésorier » (proprement « responsable du trésor ») est un administrateur financier des provinces ou sous-provinces de l'empire perse achéménide ; mentionné pour la première fois sous le règne de Xerxès I^{er}, ce dignitaire de haut rang est chargé de superviser les trésors des centres régionaux, de distribuer des fonds, de percevoir les impôts et d'enregistrer les opérations et transactions commerciales pertinentes⁴¹.

Ce titre est emprunté à l'iranien ancien (mède) **ganza-bara-* (« trésorier de la cour »⁴²), qui s'est très largement diffusé dans tout l'empire perse, ainsi en élamite (*ka₄-an-za-ba-ra*, *ka₄-in-za-ba-ra*, *kán-za-ba-ra*, *kán-za-bar-ra*, *ka₄-za-ba-ra*, etc.⁴³), en akkadien (*ganzabaru*), en araméen (bibl. *gzbr*, off. *gnzbr* ; cf. aussi *'pgnzbr* « subtreasurer » < **upa-ganzabara-*) et en syriaque (*gezzabrā*).

À côté de ce titre de forme dialectale mède, il faut faire état d'une forme « persianisée » **gandabara-* documentée par l'élamite *kán-da-bar-ra* (à côté de *kán-za-ba-ra*, etc.⁴⁴) et en aram. bibl. *gdbr* (*Dan.* 3, 2-3, à côté de *gzbr* en *Esdras* 7, 21⁴⁵).

En iranien même, le titre est continué en moy. perse *ganjwar* « trésorier », moy. perse manich. *ganzwar*, persan moderne *ganjwar* / *ganjūr* « trésorier » ; — cf. aussi le parthe manich. *ganzβar* (à Nisā : *ganz(a)bar*) et le sogdien boudd. *γaznβar-*, avec le premier terme en **gazna-*, forme plus ancienne de **ganza-* (cf. l'entrée suivante, § 6).

Le titre **ganzabara-* est un composé sur *°bara-*, qui signifie proprement « porteur » (racine verbale **bar-* « porter ») ; toutefois, il faut se garder d'attribuer à la formation une ancienne valeur de « qui transporte les fonds », voire « qui emporte le butin ». En réalité, dans les titres de fonction et les noms de métier, l'élément *°bara-* a perdu sa signification concrète pour devenir un quasi-suffixe, signifiant « qui est en charge de », « qui s'occupe de », « qui agit en rapport avec », etc., comme par ex. dans **dāta-bara-*, désignation iranienne du « juge », avec la base nominale *dāta-* « loi » (ci-dessous, § 8), cf. moy. persan *dādwar*, sogdien bouddh. *dātβar*, persan moderne *dāwar*, etc.⁴⁶ Il est remarquable qu'en arménien l'élément *-a-wor* (litt. « porteur ») a suivi la même évolution, certainement sous l'influence de l'iranien, d'où par ex. *ganjawor* « trésorier » sur *ganj* « trésor », ou *datawor* « juge » sur *dat* « loi »⁴⁷.

Par contre, le sens premier de l'élément *°bara-* transparaît encore dans **patigāma-bara-*, le nom iranien du « messenger », littéralement « porteur de message » (pour le premier terme **patigāma-*, cf. plus loin § 19), comme dans moy. perse *paygāmbār* « messenger, apôtre », bactrien *πιδογαμοβαρο* « ambassadeur » et aussi sogdien chrét. *patγāmbārē* « messenger,

⁴⁰ OLSEN 1999, p. 339.

⁴¹ Cf. STOLPER 2001, p. 286-289.

⁴² HINZ 1975, p. 102.

⁴³ Chez TAVERNIER 2007, p. 422.

⁴⁴ Cf. TAVERNIER 2007, p. 422.

⁴⁵ NOONAN 2019, p. 80-81.

⁴⁶ Cf. SCHMITT 1994b, p. 115.

⁴⁷ Cf. MEILLET 1962, p. 179-180 ; cf. aussi OLSEN 1999, p. 362.

prophète » (d'une forme élargie **patigāma-bara-ka-*) ; en arménien, nous trouvons sans surprise *patgamawor*.

6. genez 𐤒𐤍 « trésor » (WILSON-WRIGHT 2015, p. 155 ; NOONAN 2019, p. 83-84 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 142). — Ce mot apparaît deux fois dans le livre d'*Esther* (en parlant des « trésors du roi » : 3, 9 et 4, 7). — Source iranienne (de forme mède) : **ganza-* « trésor ».

L'importance économique du « trésor royal » de la Perse se reflète dans la présence du terme *ganza* dans la langue de tous les peuples qui ont été contact avec l'administration achéménide⁴⁸. Ce trésor ne contient pas seulement des richesses en or, argent, ivoire, etc., mais aussi des troupeaux et des réserves de céréales, d'huile ou de vin ; il a été constitué à partir des tributs perçus et du butin des conquêtes militaires.

Le mot **ganza-* n'est pas attesté directement au stade de l'iranien ancien (avestique et vieux-perse), mais il est présent dans les tablettes élamites (*ka₄-an-za*, *ka₄-in-za-um*, *kān-za-um*, cf. Tavernier 2007 : 443) et a été emprunté à date ancienne en hébreu et en araméen (bibl. *gnz*, off. *gnz'* ; en syriaque *gazzā* « trésor », avec assimilation des consonnes) ; c'est à une forme araméenne **gazzā* que doit remonter à son tour le grec γάζα⁴⁹ (d'où finalement le latin *gaza* « trésor, richesses ») ; plus tard, le terme a été emprunté également par l'arménien (*ganj* « trésor »⁵⁰) et l'arabe (*kanz* « trésor »)⁵¹.

Selon W.B. Henning⁵², la forme originale du nom du « trésor » doit être fixée comme **gazna-*, conservée en iranien oriental (notamment sogdien, chorasmien) ainsi qu'en parthe, comme en témoignent sogdien bouddh. *γazn* « trésor », parthe manich. *gazn* « trésor », etc. En mède, le mot **gazna-* a subi une métathèse et c'est la forme **ganza-* qui a été propagée dans toute l'aire occidentale de l'Iran, d'où moy. perse *ganj* « trésor », moy. perse manich. *ganz*, persan mod. *ganj*, etc.⁵³

L'étymologie de la forme primitive **gazna-* demeure inconnue. Une suggestion a été faite par Brust de faire remonter **gazna-* à l'indo-européen **g^hod^h-sno-*, à partir d'une racine **g^hed^h-* « *zusammentreffen, zusammenpassen* »⁵⁴, mais cette reconstruction n'est guère convaincante au plan sémantique. Nous nous demandons s'il ne faut pas plutôt convoquer une racine homonyme **g^hed^h-* « saisir, s'emparer de » > iran. **gad-*⁵⁵ et attribuer à **gadzna-* < **g^hod^h-sno-* le sens primitif de « butin » (cf. en sanskrit védique *vāja ... gādhyā* « zur ergreifende Beute », *gādhyā* « Beute », d'après le dictionnaire de M. Mayrhofer⁵⁶) ; en iranien, la racine **gad-* a dû avoir une valeur ambivalente, pouvant s'appliquer à des biens appartenant à des ennemis (d'où « faire du butin ») comme aussi aux propriétés des membres de sa propre communauté (d'où « voler », cf. avestique récent *gada-* « voleur, brigand », moy. perse *gēg* < **gadaka-*, sogdien manich. bouddh. *γad-* « voleur »). Il faut de toute façon admettre que dans **gadzna-* la séquence **-dzn-* a connu, au stade du proto-iranien, le même traitement que le groupe **-d^zn-* issu de l'indo-européen **-ǵn-* / **ǵ^hn-*.

⁴⁸ Sur le terme **ganza*, cf. l'étude approfondie de MANCINI 1987, p. 9-60.

⁴⁹ MANCINI 1987, p. 27-35, 40-41 (sur le mot grec, cf. aussi BRUST 2005, p. 171-175).

⁵⁰ Cf. OLSEN 1999, p. 872.

⁵¹ MANCINI 1987, p. 18-26.

⁵² HENNING 1963, p. 196-198 (réimpr. 1975, t. 2, p. 584-586).

⁵³ Pour un aperçu des formes attestées en iranien, cf. RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2007, p. 258-259.

⁵⁴ BRUST 2005, p. 190-191 n. 5.

⁵⁵ RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2007, p. 100-101.

⁵⁶ MAYRHOFFER 1992, p. 460-461.

7. **gīnzak** גִּינְזָק « salle du trésor » (WILSON-WRIGHT 2015, p. 155, et SAMUEL 2020, p. 304 ; NOONAN 2019, p. 84-85). — Hapax dans 1 *Chron.* 28, 11 (il s’agit des instructions données par le roi David concernant la construction du temple). — Source iranienne (de forme mède) : **ganzaka-* « salle du trésor » (aussi « arsenal » ?).

Le mot hébreu *gīnzak* permet de reconstruire une forme iranienne ancienne (mède) **ganza-ka-* « salle du trésor », élargissement de **ganza-* « trésor » (voir l’entrée précédente, § 6) au moyen du suffixe *-ka-* auquel il faut reconnaître ici une valeur possessive : dans cette analyse, **ganza-ka-* est au départ un adjectif, signifiant « pourvu d’un trésor, qui contient un trésor » et nominalisé par la suite, comme en parthe manich. *gāznag* « treasure-house » (**gāznā-ka-*). Ce type de dérivation peut être illustré par des exemples comme v. perse *bandaka-* « sujet, assujetti », à l’origine « pourvu de liens » (moy. perse manich. *bānag*, parthe manich. *bandag* « serviteur, esclave ») en face de **banda-* « lien » (av. *banda-*) ; ou encore parthe manich. *tāwag* « puissant » (**tāwa-ka-* « pourvu de force, de puissance ») face à **tāwa-* « force, puissance »⁵⁷. Nous ne croyons pas que la formation en *-aka-* oblige ici à compter avec un emprunt tardif au moyen iranien (malgré H. Samuel⁵⁸, qui parle d’un « renewed borrowing from a Middle Iranian language »).

Le thème **ganzaka-* est également à l’origine de plusieurs noms de ville dans différentes régions du monde iranien⁵⁹, comme par ex. *Ganzak* et *Ganjah*, au nord-ouest de l’empire, ou encore *Gazaka* (Γάζακα⁶⁰), ville prise par Alexandre près de Cyreschatè, sur la frontière nord de l’empire. Sous la forme « orientale » **gāznaka-* apparaît le nom de ville *Ghazna / Ghazni* en Afghanistan, étudié par E. Benveniste dans un article spécifique⁶¹. — À propos de cet élément toponymique **ganzaka-* / **gāznaka-*, Fr. Grenet fait remarquer qu’il apparaît de manière caractéristique dans un contexte frontalier et pose la question de savoir « si, dans ces cas-là, le mot ne s’appliquerait pas plus spécifiquement à un dépôt d’armes qu’à un trésor de métal précieux »⁶².

8. **dāt** דָּת « loi, décret » (WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 89 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 159). — 21 occurrences, dont une seule en *Esdras* 8, 36 (s’agissant de décrets du roi, à l’attention des satrapes et des gouverneurs) et les vingt autres dans le livre d’Esther, où il est question pour l’essentiel de « lois » et de « décrets » du roi (1,8 ; 1, 13 ; 1, 15 ; 1, 19 ; 2, 8 ; 2, 12 ; 3, 8 [deux fois] ; 3, 14 ; 3, 15 ; 4, 3 ; 4, 8 ; 4, 11 ; 4, 16 ; 8, 13 ; 8, 14 ; 8, 17 ; 9, 1 ; 9, 13 ; 9, 14)⁶³. — Source iranienne : *dāta-* « loi, jugement ».

Le mot iranien *dāta-* « loi » (attesté comme tel en avestique et en vieux-perse) représente la nominalisation du participe passé *dā-ta-* « (ce qui est) établi », à partir de la racine verbale **dā-* « poser, mettre en place, fixer, établir »⁶⁴ (cf. d’ailleurs la même racine en grec νομο-θέτης, fin de composé), et non pas **dā-* « donner »⁶⁵. Ce terme juridique a connu une diffusion consi-

⁵⁷ Pour ces cas, cf. SCHAFFNER 2005, p. 240.

⁵⁸ SAMUEL 2020, p. 304 et 314.

⁵⁹ M. MANCINI, art. cité, p. 12-14.

⁶⁰ BRUST 2005, p. 185 n. 4.

⁶¹ BENVENISTE 1935, p. 141-143.

⁶² GRENET, SIMS-WILLIAMS, PODUSHKIN 2007, p. 1027.

⁶³ La présence du nom *dāt* en *Deut.* 33, 2 (il s’agit d’un tour *’ēš dāt*, que certains interprètent comme « *igneal ex* », « loi de feu ») est contestée par NOONAN 2019, p. 324 (contre YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 303-304).

⁶⁴ RASTORGUEVA, ÈDEL’MAN 2003, p. 420-421 ; CHEUNG 2007, p. 45-46.

⁶⁵ Comme le veut NOONAN, s.v. Cf. aussi GINDIN 2013 : 67 (« lit. ‘given’ or ‘laid’ »).

dérable à travers le Proche Orient : akkadien *dātu*, araméen *dt* et syriaque *dātā* « loi, justice », phénicien *dt* « décret » et élamite (*da-tams*, *da-ut-tams*)⁶⁶⁶⁷.

En iranien même, la postérité du terme se vérifie sur toute l'aire linguistique⁶⁸, comme par ex. dans moy. perse *dād* « loi, justice », moy. perse manich., parthe manich. *dād* (et l'emprunt arménien *dat* « jugement, justice »⁶⁹), sogdien manich. bouddh. *ḍāt* « loi », chrét. *dāt* même sens, sace khotanais *dāta-* « loi », persan mod. *dād* « justice, équité »,

9. zəman זְמַן « temps » (YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 301 ; GINDIN 2013, p. 67 ; NOONAN 2019, p. 96-97 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 169-170)⁷⁰. — Quatre occurrences : *Neh.* 2, 6 (la fixation d'une date) ; *Esth.* 9, 27 et 9, 31 (la célébration des jours des Purim à la date fixée) ; *Qoh.* 3, 1 (« il y a un temps pour tout »). — Source iranienne : **jamāna-* « temps » (anciennement **jamān-*, nom d'agent : « qui vient »).

La forme du mot hébreu *zəman* accuse un intermédiaire araméen, à cause de la voyelle prétonique réduite ; en araméen biblique et talmudique, le mot *zmn* est assez fréquent, avec le sens de « temps opportun », « moment convenu, désigné » ; le syriaque *zabnā*, avec *b* issu de *m* par dissimilation (*m ... n > b ... n*) signifie « temps » (d'où aussi « fragilité due au temps qui passe » ; le même terme se retrouve encore en arabe (*zaman*, *zamān*) et en éthiopien (*zaman*). Un certain nombre de chercheurs (sémitisants) font remonter la forme araméenne *zmn* à l'akkadien *simānu* « saison, temps approprié », mais cette explication ne peut être retenue pour des raisons phonétiques⁷¹, alors qu'une provenance de l'iranien ne présente aucun problème de ce point de vue (le traitement araméen *z* de l'iranien *ǰ* est régulier).

La source iranienne de ces mots sémitiques a été déterminée comme **jamāna-*, forme nominale dérivée de la racine **gam-* « venir »⁷², mais non attestée directement au stade de l'iranien ancien. Plutôt qu'un adjectif signifiant « passager, transitoire »⁷³, apparemment fondé sur l'idée du temps qui fuit, il convient d'admettre un nom d'agent « qui va et vient », renvoyant à la conception cyclique du temps comme un retour régulier, cf. S. Schaffner⁷⁴, qui rappelle des exemples bien connus comme le grec ἔτος (**fétoç*) « année » < **wet-* « aller » ; le latin *annus* (**atnos*) < **at-* « aller » ou encore l'avestique *yār-* « année » < **yā-* « aller, marcher ».

La reconstruction de **jamāna-* est garantie par l'accord du moy. perse *zamān* « temps » (avec le dérivé *zamānag* « période, époque » < **jamāna-ka-*), du moy. persan manich. *zamān* « temps, heure, moment » (*pad zamān*, « en temps voulu »), du parthe manich. *žamān* « temps, heure, moment » et du persan mod. *zamān* « temps, saison ». Cependant, quelques représentants présupposent une variante **jamāna-* avec voyelle intérieure brève : moy. perse *zaman* « heure » (distinct de *zamān* « temps »⁷⁵) ainsi que le proto-sogdien **jamana-*, dans sogdien manich.

⁶⁶ Cf. TAVERNIER 2007, p. 80-81.

⁶⁷ Cf. SCHMITT 1994a, p. 114-115.

⁶⁸ RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2003, p. 423-426.

⁶⁹ Cf. OLSEN 1999, p. 876.

⁷⁰ L'origine iranienne n'est pas admise par WILSON-WRIGHT 2015, p. 155.

⁷¹ NOONAN, s.v. Voir en particulier l'étude importante consacrée à ce dossier lexicologique par PANAINO 2017, p. 150-195 (spéc. p. 161-162).

⁷² RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2007, p. 117-126 ; CHEUNG 2007, p. 98-101.

⁷³ RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2007, p. 128.

⁷⁴ SCHAFFNER 2004, p. 286-287.

⁷⁵ Cf. PANAINO 2017, p. 176, n. 10, qui s'autorise de Sh. SHAKED.

žamn- « temps, heure », sogdien bouddh. chrét. *žamn-* « temps, heure ». Le bactrien ζαμνο « temps » (avec une forme syncopée ζαμνα, « en ce temps ») est ambigu sur ce point.

Trois mots arméniens doivent également leur existence à l'iranien ; il s'agit de *žam* « heure, temps »⁷⁶, thème en *u*, provenant peut-être du sogdien **žamnu* < **žamanam*⁷⁷ ; — *žaman* dans l'expression *žaman arnel* « se hâter »⁷⁸ et *žamanak* « temps, âge, occasion ; époque »⁷⁹, dont la source iranienne est soit **žamān(ak)*, soit **žamān(ak)*.

L'histoire du mot **žamāna-* et la genèse de ses deux variantes phonétiques ont été retracées de manière convaincante par S. Schaffner⁸⁰, qui reconstruit pour le proto-iranien un paradigme athématique de nom d'agent **žam-ān-* (aux cas forts : nominatif et accusatif), **žam-ān-* (au locatif) et **žam-n-* (aux cas faibles, notamment le génitif et le datif, qui ont été ultérieurement refaits en **žam-ān-*, sous l'influence du locatif) ; de ce paradigme à vocalisme suffixal alternant seraient alors issus deux noms thématiques : *žamāna-* (forme dominante) et **žamāna-* (forme minoritaire, avec apparemment une spécialisation sémantique en moy. perse). Selon une ligne différente, et indépendamment de S. Schaffner, une interprétation plus compliquée a été proposée par A. Panaino, qui veut ramener les formes **žamāna-* et *žamāna-* à deux paradigmes distincts, un ancien neutre **žam-ŋ* « motion, the act of passing » à côté d'un thème masculin **žam-ān* « who possesses the motion or the passing », obtenu par dérivation interne⁸¹.

10. zan 𐎠 « genre, espèce, sorte » (WILSON-WRIGHT 2015, p. 156, et SAMUEL 2020, p. 304-305 ; NOONAN 2019, p. 97-98 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 175). — Trois occurrences : 2 *Chron.* 16, 14 (« différentes sortes » d'aromates dans la sépulture du roi Asa) ; deux fois dans le *Ps.* 144, 13 (louange au Seigneur pour « toute espèce » de fruits). — Source iranienne (non perse) : **zana-* « espèce ».

Le mot iranien a été emprunté en hébreu et en araméen biblique (quatre occurrences de *zn* dans Daniel ; cf. aussi *zn* en araméen officiel) ; pour le syriaque, on peut citer *znā*, qui signifie notamment « sorte, genre, façon » et « habitudes, coutumes, mœurs ». Le mot **zana-* de forme dialectale mède (le v. perse **dana-* apparaît en élamite⁸²) signifie « tribu, race ; espèce »⁸³ et n'est attesté qu'en fin de composé dans deux épithètes qui caractérisent l'empire achéménide : *vispa-zana-* « qui contient tous les peuples », *paru-zana-* « qui contient beaucoup de peuples »⁸⁴ ; l'aveistique *sruuō.zana-* « de l'espèce cornue » montre la forme °*zana-* dans le même environnement (second terme d'un composé) ; notons que l'emprunt arménien °*zan* « manière, façon »⁸⁵ est également limité dans son emploi comme second terme de composé.

En moyen iranien s'est développée une forme élargie **zana-ka-*, attestée en moy. perse manich. et parthe manich. *zanag* « espèce, sorte ». Le sogdien utilise cet élément dans des composés qui marquent le « genre » ou la « manière », par ex. sogdien bouddh. *wisp-zang* « de toute

⁷⁶ OLSEN 1999, p. 861 n. 5, 883.

⁷⁷ A. KORN, citée par PANAINO 2017, p. 179-180, n. 31.

⁷⁸ OLSEN 1999, p. 296, 883.

⁷⁹ OLSEN 1999, p. 301, 883.

⁸⁰ SCHAFFNER 2005, p. 96.

⁸¹ PANAINO 2017, p. 152, 169-172.

⁸² Cf. TAVERNIER 2007, p. 78.

⁸³ SCHMITT 2014, p. 229, 280, 294.

⁸⁴ Autre traduction chez LECOQ 1997, p. 47, 170 (« de toutes origines » et « aux nombreuses origines »).

⁸⁵ OLSEN 1999, p. 880.

sorte » (**vispa-zanaka-*), bouddh. *anyazang*, chrét. *nyāzang* « d'espèce différente » (**anyazanaka-*), etc.

11. karmīl כַּרְמִיל « rouge cramoisi » (YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 291 ; NOONAN 2019, p. 133-134 ; SAMUEL 2020, p. 299)⁸⁶. — Trois attestations dans le second livre des *Chroniques*, en rapport avec la construction du Temple (2 *Chron* 2, 6 : un artisan « habile à travailler l'écarlate, le cramoisi et la pourpre violette » ; 2 *Chron* 2, 13 : il sait travailler « l'écarlate, la pourpre violette, le byssus, le cramoisi » ; 2 *Chron* 3, 14 : « il fit le Rideau de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de byssus et il représenta des chérubins. ») — Source iranienne : **karmīlā-* « colorant produit par des cochenilles », issu de **karmīdā-* < **karmī-dā-* « (litt.) donné par le ver ».

Cette désignation d'une teinture précieuse est considérée par B.J. Noonan comme un emprunt à l'indien, renvoyant plus précisément à une forme reconstruite **kṛmīla-* « crimson » (dans *kṛmilikā-* « étoffe de rouge vif », chez les lexicographes indiens), adjectif dérivé du sanskrit *kṛmi-* « ver »⁸⁷. Or, cette interprétation ne fait pas état des mots sogd. bouddh. *karmīr* « rouge » (chrét. *kārmīr*) et arménien *karmīr*, qui ont fait récemment l'objet d'une étude approfondie d'A. Korn en lien avec le terme hébreu⁸⁸.

À partir d'une reconstruction étymologique **kṛmī-dā-* « donné par le ver » qu'elle juge la plus probable parmi d'autres possibles⁸⁹, A. Korn postule comme origine immédiate de ces « Wanderworte » une langue iranienne ancienne, où le **r* vocalique est devenue *ar* ; dans une forme dialectale telle que **karmīdā-*, le *d* a pu être spirantisé de bonne heure en *ḍ* et aboutir à un *l* (par « lambdacisme », comme illustré par le témoignage hébreu *karmīl*) ou être assimilé à un *r* lors du processus de l'emprunt (comme en sogdien et en arménien) : « La région d'origine du mot pourrait être l'Anatolie orientale, région multiculturelle et multilingue depuis des millénaires, où la plaine de l'Ararat a fourni des cochenilles fameuses déjà dans l'Antiquité. Le colorant de cette cochenille était exporté dans d'autres pays, et les vêtements d'origine iranienne sont parvenus jusqu'en Égypte, en Syrie, etc. » Il est à noter que pour l'auteur, le terme iranien **karmīlā-* est entré dans le lexique hébreu par un intermédiaire araméen.

12. nādān נָדָן « gaine » (WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 150-151). — Hapax dans 1 *Chron.* 21, 27 (David ordonne à l'ange de remettre l'épée au fourreau). — Source iranienne : **nidāna-* « lieu de rangement ; fourreau, gaine ».

Le mot iranien **nidāna-* a été emprunté en hébreu et en araméen biblique (*ndn* « gaine ») ; il résulte clairement d'une dérivation nominale du verbe **ni-dā-* « déposer, ranger »⁹⁰, bien représenté dans tout le domaine iranien, cf. l'aveistique réc. *ni-daṣaite* « dépose », *nidāta-* « déposé » (part.), moy. perse *nihādan* « mettre, placer, établir », moy. perse manich. *nihādag* « posé, déposé », etc. (la racine verbale **dā-* « mettre, poser » est ici déterminée par le préfixe local *ni-*, qui marque un mouvement vers le bas).

Le nom dérivé en *-na-* indique plus précisément un « endroit où l'on dépose », un « lieu de rangement », d'où les différentes acceptions de « remise », « réceptacle », « dépôt », comme

⁸⁶ Terme exclu de la liste de WILSON-WRIGHT, à cause de la présence du phonème *l* en fin de mot.

⁸⁷ Cf. POWELS 1992, p. 196-197.

⁸⁸ KORN 2016, p. 1-22.

⁸⁹ Une autre reconstruction envisagée par l'auteur est l'adjectif dérivé **kṛmī-ra-* « qui provient du ver » (art. cité, p. 16). — À noter que le persan *qirmiz* « rouge » constitue un emprunt à l'arabe, avec la signification précise de « colorant rouge d'origine arménienne » ; mais le mot arabe provient lui-même d'un modèle perse antérieur **kirmiz*, qui présuppose une protoforme **kṛmi-zā-* « produit par le ver » (KORN 2016, p. 14).

⁹⁰ RASTORGUEVA, ÊDEL'MAN 2003, p. 421-422 ; CHEUNG 2007, p. 45-46.

dans moy. perse manich. *niyān* « trésor, magasin » (**ni-dāna-*) ; sace khotanais *nyanaa-* « trésor » (**ni-dana-ka-*) — et particulièrement « étui », « gaine, fourreau » comme dans wakhi (langue du Pamir) *naḍun* « carquois » et *naḍān* « fourreau » (**ni-dāna-*) ; yazghulami (langue du Pamir) *naḍāng* « fourreau » (**ni-dāna-ka-*)⁹¹. Avec un autre suffixe, nous pouvons encore citer moy. perse manich. *niyām* « gaine, couverture », moy. perse *nidāman*, persan mod. *niyām* (**ni-dā-man-*).

Une variante morphologique et sémantique est représentée par le terme élamite *nu-da-nu-ia-iš*, *nu-da-nu-iš*, qui signifie « entrepôt, magasin »⁹² et pour lequel on a proposé la reconstruction **nidāniya-* / **nidāni-* « dépôt, endroit de rangement ».

13. ništēwān נִשְׁתָּוָן « document officiel, décret » (WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 155). — Deux occurrences : *Esdras* 4, 7 (une lettre officielle envoyée à Artaxerxès I^{er}) et 7, 11 (la copie de la lettre envoyée par Artaxerxès). — Source iranienne : **ni-štāvana-* « disposition ; ordre ».

Il s'agit ici d'un emprunt commun à l'hébreu et à l'araméen imp. (*nštwn* « rescrit, mandement »)⁹³ ; cf. aussi *hnštwn* « good admonition, good advice »⁹⁴ dans l'inscription de Taxila). Le prototype iranien **ni-štāvana-*, variante thématifiée de **ni-štāvan-*, représente une formation d'abstrait en *-*van-* sur le verbe **ni-štā-* « disposer, ordonner, commander » ; ce verbe est construit sur la racine **stā-* « placer, dresser »⁹⁵, avec le préfixe **ni-* que nous venons de rencontrer ci-dessus (§ 12), d'où le sens de « fonder, fixer, établir » ; le sens figuré « ordonner, etc. » est bien attesté en v. perse *ni-štā-* « commander », mais également dans l'aveistique réc. *ni-štā-* « instruire » et le sogdien manich. chrét. bouddh. *ništāy-* « ordonner, établir, déclarer », etc.

Selon E. Benveniste⁹⁶, le nom **ni-štāvan(a)-* « disposition ; ordre » provient en dernier ressort de l'administration achéménide ; il est continué avec un sens nettement juridique dans le terme ossète (digor) *nistauæn*, (iron) *nīstuan*, qui désigne le « testament », les « dernières volontés »⁹⁷.

14. parbār פַּרְבָּר, renvoie à une structure architecturale particulière, probablement un lieu couvert d'un toit (WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 180-181, qui exclut le sens de « portique »). — Attesté seulement en 1 *Chron.* 26, 18 (deux fois), dans un contexte où sont passés en revue les portiers placés près de la construction appelée *parbār*. — Source iranienne : **parbāra-* « couverture ; toit » (d'où : « construction couverte d'un toit »), forme syncopée de **pari-bāra-*.

Ce terme architectural de signification incertaine a été emprunté en hébreu, en araméen d'empire (*prbr*, une construction près d'une tombe) ainsi qu'en élamite (*ba-ri-ba-ra(-um)*, *ba-ri-ba-ráš*, *ba-ri-pa-ráš*, *bar-riba-ráš*, peut-être « dépôt, réserve, grenier ou silo »). Selon J. Tavernier⁹⁸, le mot **pari-bāra-* est un terme générique désignant un « lieu couvert d'un toit », qui peut prendre des significations plus précises selon la situation.

⁹¹ Cf. pour ce groupe RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2003, p. 429.

⁹² TAVERNIER 2007, p. 439.

⁹³ Cf. TAVERNIER 2007, p. 409.

⁹⁴ Cf. ITŌ 1997, p. 167-169.

⁹⁵ CHEUNG 2007, p. 358-361.

⁹⁶ BENVENISTE, 1959, p. 127-128.

⁹⁷ Sur ces mots ossètes, cf. aussi ABAEV 1973, p. 210.

⁹⁸ TAVERNIER 2007, p. 440.

Pour ce qui est de l'origine du mot **pari-bāra-* « couverture », il faut sans doute partir d'un verbe **pari-bar-* « protéger, couvrir (de tous côtés), préserver, sauvegarder »⁹⁹, issu de la racine **bar-* « porter », avec le préfixe **pari-* « autour » ; ce verbe apparaîtrait avec un sens figuré dans v. perse *pari-bar-* « se préoccuper de ; prendre en charge, supporter, soutenir »¹⁰⁰.

Avec d'autres auteurs, A. Wilson-Wright confond cette entrée *parbār* (iranien **parbāra-*) avec la suivante *parwār* (iranien **parvāra-*) ; pour H. Samuel¹⁰¹, la variation *parbār* ~ *parwār* représente une différence purement orthographique.

15. parwār פַּרְוָר, désignation d'un espace clos, dans plur. *parwārīm* (YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 306 ; WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 182-183). — Hapax dans 2 Rois 23, 11 (il s'agit d'une « cour » dans laquelle sont gardés les chevaux que les rois de Juda avaient dédiés au soleil). — Source iranienne : **parvāra-* « enceinte ; clôture » (d'où « aire entourée d'un mur de clôture »), forme syncopée de **pari-vāra-*.

Le prototype l'iranien **pari-vāra-*¹⁰² est dérivé d'un verbe **pari-var-* « protéger tout autour », composé du préfixe **pari-* « autour » et de la racine verbale **var-* « protéger, défendre »¹⁰³ ; ce mot, auquel on peut attribuer la signification de « protection de tous côtés », « clôture, barrière », est attesté dans av. *pairiuuāra-* « mur de protection, enceinte », « rempart, protection » et moy. perse *parwār* « citadelle, circonvallation ». Une formation proche est fournie par l'arménien *patowar* « mur de défense ; bastion », qui suppose un modèle iranien **pati-vāra-* « défense »¹⁰⁴.

16. pardēs פַּרְדֵּס « jardin, verger » (YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 301-302 ; WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 181-182 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 237). — Ce mot est attesté par trois occurrences : *Neh.* 2, 8 (un domaine boisé appartenant au roi) ; *Qoh.* 2, 5 (des vergers) ; *Cant.* 4, 13 (un jardin luxuriant où poussent les grenadiers). — Source iranienne (de forme mède) : **pardēz* < **pari-daiza-* « parc » (syncope de *i* et contraction de la diphtongue *ai*).

Le mot *pari-daiza-* (forme mède) désigne à l'époque achéménide les « parcs » que les rois faisaient aménager près de leurs résidences comme lieux d'agrément ; il s'agit de domaines de vaste étendue, abondamment irrigués pour les besoins de l'horticulture et de l'agriculture et abritant des milliers de fauves pour le plaisir de la chasse. Les jardins les plus fameux sont ceux de Suse, Persépolis et surtout Pasargades, avec ses cours d'eau, sa végétation luxuriante et une faune très riche¹⁰⁵.

Le vocable **pari-daiza-* pourrait reposer sur un adjectif possessif « qui a une clôture tout autour », d'où « domaine clos ». Mais plus vraisemblablement, il s'agit d'un nom de procès tiré d'un verbe **pari-daiz-* « façonner (un mur) tout autour », formé sur la racine **daiz-* / **dais-* « construire, façonner, former »¹⁰⁶ ; ce verbe préfixé est bien documenté par l'avestique réc. *pairi-daēz-* « construire, clôturer » ainsi que le sogdien manich. *pardēs-* « construire » et le

⁹⁹ Cf. RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2003, p. 92.

¹⁰⁰ Cf. SCHMITT 2014, p. 152.

¹⁰¹ SAMUEL 2020, p. 308 n. 41.

¹⁰² Plutôt que **pari-vāra-* chez NOONAN, s.v.

¹⁰³ CHEUNG 2007, p. 207-208.

¹⁰⁴ Cf. OLSEN 1999, p. 903.

¹⁰⁵ Cf. à ce sujet STRONACH 1989, p. 476-502 ; STRONACH 1990, p. 171-80 ; FAKOUR 2001, p. 297-298 ; DANDAMAEV 1984, p. 113-117.

¹⁰⁶ RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2003, p. 311-313 ; CHEUNG 2007, p. 52-53.

chorasmien *parδēs-* « réparer (un mur)¹⁰⁷. Les noms av. réc. *pairi.daēza-* « enceinte ; clôture » et sogdien *parδēs* « clôture, mur » montrent le premier sens de **pari-daiza-*, d'où provient par métonymie la désignation du « domaine clos d'un mur », c'est-à-dire « jardin, parc » ; nous avons dès lors sogdien manich. chrét. *parδēz* « jardin, verger », chorasmien *parδēzak* (**pari-daiza-ka-*) et persan mod. *pālēz, pālīz* « jardin »¹⁰⁸.

Il est à peine nécessaire de rappeler la fortune extraordinaire du terme iranien **pari-daiza-* (forme originale) / **pardēz* (forme évoluée) dans de nombreuses langues. Outre l'hébreu, ce mot a été emprunté en akkadien (*pardēsu* « parc royal »), en araméen (aram. biblique *prds* « jardin, parc » ; talm. *prds, prds'* « parc ») et en grec (*παράδεισος* à partir de Xénophon, comme désignation des parcs des rois et des nobles perses¹⁰⁹. L'arménien *partēz* « jardin » est un emprunt de date ancienne, antérieure à la mutation consonantique *d > t*¹¹⁰. En élamite, les formes *bar-te-da, bar-te-taš* « plantation, domaine »¹¹¹ reflètent la variante perse **pardēda-* avec *d* en face de *z* mède¹¹².

Dans la traduction des *Septante*, le mot grec *παράδεισος* a été utilisé pour désigner le « jardin d'Eden » ; avec cette valeur religieuse, le mot grec a pénétré dans le vocabulaire chrétien de plusieurs langues pour désigner le « paradis », dans une acception eschatologique¹¹³, ainsi notamment en syriaque *pardaysā* « jardin d'Eden ; paradis »¹¹⁴ ; — du syriaque ou plutôt du grec provient l'arabe *firdaws* « paradis » (forme de singulier sans doute refaite sur le pluriel *firādīs*¹¹⁵ < *παράδεισος*), qui a été transmis à son tour au persan classique *firdaws*, mod. *ferdaws* « paradis » (nouvel exemple de « reborrowing », cf. plus haut § 1 et § 11 n. 89)¹¹⁶.

17. partāmīm פְּרָתָיִם (plur.) désigne les « nobles », les « personnes de haut rang » (GINDIN 2013, p. 67 ; WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 185). — Trois occurrences en hébreu, qui se rapportent à de hauts dignitaires à la cour royale : *Esth.* 1, 3 (à la fête sont invités les princes et les nobles des provinces) et 6, 9 (présents offerts à l'un des fonctionnaires les plus élevés à la cour perse) ; en *Dan.* 1, 3, il s'agit de faire venir des Israélites de la famille royale et de la noblesse. — Source iranienne : **fratama-* « premier, principal ».

Le titre **partam פְּרָתָם* (sg.) est l'adaptation d'un terme iranien ancien **fratama-* « le plus en avant », « premier, principal », superlatif formé sur la préposition **fra-* « devant » (av. *fratāma-* « premier », v. perse *fratama-*, moy. perse *fradom* « premier », moy. perse manich. *fratom* « d'abord », parthe manich. *afradom* « premier », persan mod. *fradum*, etc.¹¹⁷) ; selon W. Hinz,

¹⁰⁷ La variante **dais-* avec une consonne finale sourde est due à un phénomène de « sandhi interne », c'est-à-dire l'assimilation *z > s* devant consonne sourde au cours de la flexion (CHEUNG 2007, p. 53).

¹⁰⁸ Cf. RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2003, p. 314-315.

¹⁰⁹ Cf. BRUST 2005, p. 506-508, 511-514 ; ÁLVAREZ-PEDROSA NUÑEZ 2015, p. 29-41.

¹¹⁰ OLSEN 1999, p. 904-905.

¹¹¹ TAVERNIER 2007, p. 446.

¹¹² Sur la forme controversée v. perse **p-r-d-y-d-a-m-* (A²Sd 3), cf. WERBA 2006, p. 279-283, et PANAINO 2012, p. 139-153 ; voir en dernier lieu SCHMITT 2014, p. 225, qui avance la lecture *paradaidā-* « Lust-/Jagdschloß », à comprendre comme une rétro-formation de **pardēd* « parc, plantation » (avec un glissement métonymique) ; — pour LECOQ 1990, p. 209-211, il s'agit plutôt d'une forme verbale « j'ai consacré » (aussi LECOQ 1997, p. 116).

¹¹³ BRUST 2005, p. 508, 510.

¹¹⁴ CIANCAGLINI 2008, p. 237.

¹¹⁵ Sur ce mot, cf. EILERS 1961-62, p. 206.

¹¹⁶ Sur la notion du « paradis » dans l'Orient ancien, cf. PANAINO 2016, p. 39-66 ; MORVILLEZ (éd.) 2014.

¹¹⁷ Cf. RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2007, p. 58-60.

il peut s'agir d'un titre signifiant « général », « officier supérieur »¹¹⁸. La documentation élamite livre un terme *pír-ra-tam₆-ma*, qui désignerait un « directeur » d'après Ch. Tuplin¹¹⁹ ; mais W. Eilers¹²⁰ y voit plutôt un titre de courtoisie¹²¹.

Le lexique araméen, qui n'offre pas de trace de **fratama-*, a emprunté en revanche le comparatif **fratarā-* / **fraṯara-* (av. et v. perse *fratarā-* « plus en avant »¹²²) dans le titre aram. *prtrk* désignant le « gouverneur »¹²³ (forme élargie **fratarā-ka-*, litt. « supérieur »)¹²⁴.

18. patbaḡ פַּתְבָּגֻּם désigne la « ration allouée de viande (et de vin) » (GINDIN 2013, p. 67-68 ; WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 185-186 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 230). — Toutes les occurrences proviennent du livre de Daniel et se rapportent à la portion journalière de mets octroyée à Daniel et ses amis par le roi Nabuchodonosor II à la cour babylonienne : *Dan.* 1, 5 ; 1, 8 ; 1, 13 ; 1, 15 ; 1, 16 ; — en 11, 26, il est dit que ceux qui mangent de cette nourriture vont se tourner contre le roi et le trahir. — Source iranienne : **patbāga-* < **patibāga-* « portion accordée en retour ».

Le mot iranien **pati-bāga-* a été emprunté en hébreu et en araméen biblique (*ptbg* « portion ») ; cf. le syriaque *paṯbāḡā* « délicatesse, mets de choix, confiserie ». Ce terme peut être expliqué à partir de *bāga-* « portion, part » (attesté en avestique gâthique ainsi qu'en sace khotanais), avec le préfixe **pati-* qui marquerait alors la « contrepartie », la « compensation » (cf. avec un autre préfixe **ham-bāga-* « part commune »¹²⁵). Mais il vaut sans doute mieux y voir un nom de procès dérivé d'un verbe **pati-bag-* (présent **pati-baxš-*) « gratifier en retour ; récompenser » (cf. la racine **bag-* / **baj-* « assigner, fournir, accorder ; donner en partage, distribuer »¹²⁶) ; un tel verbe est attesté notamment en sogdien bouddh. *patbaxš-* « donner ».

L'étymologie proposée par W. Eilers¹²⁷, qui explique l'hébreu *patbaḡ* par **piṯfa-ka-* « repas » (avec **piṯfa-*, emprunté aussi en araméen *ptp* « ration »), n'est pas recevable pour des raisons formelles¹²⁸. De même, on ne retiendra pas la glose de **pati-baga-* comme « (food worthy) for the gods »¹²⁹.

19. piṯḡām פִּיטְגָאָם « sentence ; décret » (YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 302 ; GINDIN 2013, p. 67 ; WILSON-WRIGHT 2015, p. 156 ; NOONAN 2019, p. 186-187 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 242-243). — Deux occurrences : *Qoh.* 8, 11 (sentence prononcée contre le malfaiteur) et *Esth.* 1, 20 (décret du roi). — Source iranienne : **patigāma-* « déclaration, parole officielle ».

Le mot iranien anc. **pati-gāma-* a été emprunté en hébreu *piṯḡām* et en araméen biblique *ptgm* « parole, message, décret » (syriaque *petḡāmā* « parole, énoncé », qui démontre un em-

¹¹⁸ HINZ 1973, p. 134 ; HINZ 1975, p. 98.

¹¹⁹ TUPLIN 2005, p. 6.

¹²⁰ EILERS 1985, p. 29.

¹²¹ TAVERNIER 2007, p. 405.

¹²² Cf. RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2007, p. 58.

¹²³ HINZ 1975, p. 98-99.

¹²⁴ Sur ce titre, cf. WIESEHÖFER 2001, p. 195.

¹²⁵ RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2003, p. 51-52.

¹²⁶ Chez RASTORGUEVA, ÈDEL'MAN 2003, p. 45-47 et CHEUNG 2007, p. 1-2.

¹²⁷ EILERS 1940, p. 77-80.

¹²⁸ Cf. NOONAN, s.v.

¹²⁹ Possibilité envisagée par GINDIN 2013, p. 68.

prunt ancien, avec la voyelle iranienne *i* encore présente¹³⁰) ainsi qu'en élamite (*bat-ti-ka₄-ma*, *bat-ti-ka₄-maš* « message, rapport »¹³¹).

Le nom **pati-gāma-*, formé sur le verbe **pati-gam-* « arriver ; venir vers, s'adresser à » (racine verbale **gam-* « venir »¹³²), a dû signifier d'abord « fait de s'adresser à », d'où « adresse ; déclaration » et « message », cf. moy. perse *paygām* « message », moy. perse manich. *paygām* « message », parthe manich. *padγām* « message », sogdien manich. bouddh. chrét. *patγām* « message », bactrien *πιδογαμο* « message » dans *πιδογαμοβαρο* « porteur d'un message » (cf. plus haut § 5), persan mod. *payām* « message, renommée, rumeur »¹³³ ; à l'iranien remonte aussi l'arménien *patgam* « paroles, message, ordre ; oracle »¹³⁴.

20. patšēgen *פִּתְשֵׁגֶן* « copie » (YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 292 ; WILSON-WRIGHT 2015, p. 156, et SAMUEL 2020, p. 305-306 ; NOONAN 2019, p. 188 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 241). — Le livre d'Esther offre trois occurrences de ce terme, se rapportant à la copie d'un édit d'extermination du roi Assuérus (Esth. 3, 14 ; 4, 8), puis à la copie du décret de réhabilitation (8, 13). — Source iranienne : **patčagna-* < **patičagna-* « empreinte ».

L'origine iranienne du nom hébreu *patšēgen* comme aussi d'un grand nombre d'emprunts dans d'autres langues est incontestable, bien que l'interprétation étymologique exacte de ce mot demeure sujette à caution. Sur la base du moy. perse *pačēn / paččēn* « copie » et de l'emprunt arménien *patčēn* « copie, retranscription, exemplaire », H. Hübschmann a voulu reconstruire une forme **pati-čayana-*¹³⁵, glosée comme « Gegen-lesung » et apparemment fondée sur la racine verbale **čay-* « voir, observer, percevoir »¹³⁶ ; or, il est clair qu'une telle reconstruction ne peut rendre compte de la vélaire *g* que montrent clairement, outre l'hébreu, les emprunts en élamite *bat-ti-zí-ik-nu-še*¹³⁷, en araméen biblique *pršgn* et en syriaque *paršağnā* « exemplaire, copie »¹³⁸ — C'est pourquoi E. Benveniste a proposé de ramener l'ensemble de ce matériel à un prototype **pati-čagniya-* « Wieder-gabe », qu'il faisait dériver de la racine verbale **čag-* « offrir, accorder, octroyer » attestée en avestique¹³⁹ ; dans cette forme reconstruite, le préfixe **pati-* « à, vers, contre » exprime l'idée de « reflet », de « contrepartie » ou de « réaction » (cf. le nom de l'« image, représentation » en v. perse *pati-kara-*, litt. « Gegen-bildung », « contre-*façon* »).

L'étymologie de E. Benveniste, largement acceptée par les iranisans, a été critiquée récemment par D. Buyaner, qui admet pour l'iranien occidental ancien une formation hybride **pati-šigna-*, à comprendre comme « fidèle au texte », « reproduisant le modèle »¹⁴⁰, mêlant le préfixe iranien et une base lexicale (polysémique) provenant de l'akkadien *šiknu-* « forme, figure, struc-

¹³⁰ Cf. CIANCAGLINI 2008, p. 62.

¹³¹ Cf. TAVERNIER 2007, p. 410.

¹³² Cf. RASTORGUEVA, ÉDEL'MAN 2007, p. 117-120 ; CHEUNG 2007, p. 98-101.

¹³³ Pour ce groupe lexical, cf. RASTORGUEVA, ÉDEL'MAN 2007, p. 268-269, qui admettent toutefois une formation originelle en **pati-gāman-*.

¹³⁴ OLSEN 1999, p. 901-902.

¹³⁵ Cf. OLSEN 1999, p. 602, qui envisage aussi **pati-čayani-*.

¹³⁶ Cf. pour cette racine CHEUNG 2007, p. 28-29.

¹³⁷ TAVERNIER 2007, p. 410.

¹³⁸ CIANCAGLINI, s.v.

¹³⁹ BENVENISTE 1934, p. 180-185.

¹⁴⁰ BUYANER 2016, p. 88-97 : « die dem Original (= akk. *šiknu*) getreue reichsaramäische Version einer Urkunde ».

ture, base, etc. » Toutefois, cette hypothèse ingénieuse mais hardie n'apporte aucune justification du *ē* en moyen perse (*pačēn* / *paččēn*) et en arménien (*patčēn*).

Pour notre part, nous proposons de reconstruire une forme iranienne **pati-čagna-* « empreinte, réplique » (désignant peut-être à l'origine la marque d'un sceau), tirée de la racine verbale **čag-* / **čak-* « frapper » et signifiant proprement « Durch-schlag »¹⁴¹ ; dans une telle forme, la séquence *-agn-* a pu donner lieu à *-ayn-* / *-ayn-* d'où finalement *-ē-*, comme dans moy. perse *dēr* « long » < **dayra-* (< **darga-*) ou *anēr* « infini » < **anayra-*, etc. D'ailleurs, la forme **pati-čagna-* est parfaitement reconnaissable dans le nom sogdien manich. *pātčaynē*, chrét. *pāčaynē* « réponse », qui est issu de **pati-čagna-ka-* « réplique ».

Si nous retenons donc iran. **patčagna-* (avec syncope de *i*) comme modèle direct de l'hébreu *paššēgen*, il convient de postuler pour l'araméen *pršgn* (et le syriaque *paršāgnā*) une forme plus évoluée **paččagna-* (avec assimilation iranienne *-tč-* > *-čč-*), soumise ultérieurement à un « rhotacisme » dissimilatoire *-čč-* > *-rč-*¹⁴².

21. raz רז « secret » (YOUNG, REZETKO, EHRENSVÄRD 2008, t. 1, p. 306-307 ; NOONAN 2019, p. 198-200 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 252-253). — Ce terme est attesté deux fois en *Isaïe* 24, 16, dans un passage apocalyptique (supplication face au jugement final de Dieu). — Source iranienne (non perse) : **rāza-* « ce qui échappe au regard ; réalité cachée, secret ».

En accord avec la plupart des exégètes, le passage לִי סֵתֶרִי est interprété par Noonan¹⁴³, comme « mon secret à moi », et non pas « mon dépérissement à moi » (à partir d'un verbe רָזָה « s'amenuiser, disparaître »). Si on suit cette explication, on doit voir dans le mot hébreu *raz* l'équivalent exact de l'araméen biblique *rz* (9 occurrences chez Daniel), qui désigne un « mystère » que Dieu seul peut révéler.

L'origine iranienne de ce terme est indiscutable, à savoir le nom **rāza-*¹⁴⁴ ou **rāzah-*¹⁴⁵, qui est à l'origine du moy. perse *rāz* « secret, mystère » (avec un *z* non perse), et moy. perse et parthe manich. *rāz*, même sens, sogdien bouddh. manich. *rāz* « secret », chrét. *r'z* « allégorie, symbole », etc. Ce nom est dérivé de la racine verbale **raz-* « abandonner, délaisser » (v. perse *ava-rad-*, « abandonner »), mais pour laquelle on doit admettre un sens plus ancien « éloigner du regard »¹⁴⁶.

Le terme a été emprunté dans tous les dialectes araméens, ce qui tend à prouver qu'il s'agit d'un emprunt très ancien, datant peut-être déjà à l'époque achéménide et qui a pu se réaliser par l'intermédiaire de textes iraniens eschatologiques. En syriaque, nous avons le mot *rāzā*, qui signifie « mystère, secret », mais aussi « allégorie, signification mystique » (d'où « type, symbole, signe », « sacrement », etc.¹⁴⁷). Le double sens de « secret » et de « symbole, allégorie » est attesté non seulement en sogdien, mais aussi en parthe manichéen où on observe l'expression *pad ... rāz*, « sur le modèle de, à l'image de, comme »¹⁴⁸ ; ce mot parthe se retrouve

¹⁴¹ CHEUNG 2007, p. 31-32.

¹⁴² Cf. NOONAN 2019, p. 184-185.

¹⁴³ NOONAN, s.v. (n. 556).

¹⁴⁴ HINZ 1975, p. 203.

¹⁴⁵ OLSEN 1999, p. 878.

¹⁴⁶ CHEUNG 2007, p. 322-323.

¹⁴⁷ CIANCAGLINI, s.v.

¹⁴⁸ DURKIN-MEISTERERNST 2004, p. 294.

dans l'arménien *eraz* « rêve, songe »¹⁴⁹, où E. Benveniste reconnaît « une acception spécialisée, due peut-être au vocabulaire de l'astrologie et de l'oniromancie »¹⁵⁰.

22. rammāk 𐤓𐤓𐤊 « troupeau (de chevaux), écurie » (NOONAN 2019, p. 201 ; cf. CIANCAGLINI 2008, p. 256). — Hapax dans le livre d'*Esther* 8, 10, où il est question de l'envoi de chevaux de poste « qui appartiennent aux troupeaux royaux », c'est-à-dire aux écuries du roi Assuérus. — Source iranienne : **ramaka-* « troupeau ».

Selon l'hypothèse de Noonan, le mot hébreu *rammāk* repose sur un modèle iranien ancien **ramaka-* (forme élargie de **rama-* « troupeau »), que continuent par ailleurs moy. perse *ramag*, parthe manich. *ramag* ; on peut y ajouter le témoignage indirect de l'arménien *eramak* « troupeau »¹⁵¹ et du géorgien *remaḱ-*, même sens¹⁵². La forme simple *rama-*, de même signification, se retrouve en moy. perse *ram*, moy. perse manich. et parthe *ram* « troupeau » (désignant ici la communauté des fidèles), persan mod. *ram* « bétail » ; cf. aussi les emprunts arménien *eram* « troupe » et géorgien *rema*, même sens. — Quant au suffixe *-ka-*, il assure ici une extension purement formelle de la base, sans effet sémantique appréciable ; d'origine hypocoristique (diminutif) et propre à la langue familière, il a perdu sa valeur ancienne et est devenu extrêmement productif à l'époque du moyen iranien, où il ne sert plus qu'à allonger le corps du mot.

Le mot **ramaka-* a également été emprunté en syriaque sous la forme *ramkā* « troupeau, troupe, foule »¹⁵³, qui s'emploie pour désigner un « groupement » en général (animaux, humains, démons) et spécialement un troupeau d'équidés.

L'étymologie du nom **rama(ka)-* en iranien même attend encore une explication. Pour notre part, nous suggérons un dérivé de la racine verbale **ram-* « aller, se déplacer »¹⁵⁴, qui est bien attestée à partir de l'époque du moyen iranien avec plusieurs préverbes (**ati-ram-*, **fra-ram-*, **pari-ram-*, etc.). Pour le sens, cette hypothèse peut s'appuyer sur le parallèle qu'offre le grec πρόβατα « bétail » (d'où le singulatif πρόβατον), formé sur προβαίνω « avancer, marcher », qui a signifié au départ « richesses sur pied, constituées en fait par les troupeaux, le bétail en général » selon l'interprétation d'E. Benveniste¹⁵⁵.

¹⁴⁹ OLSEN 1999, p. 878.

¹⁵⁰ BENVENISTE 1979, p. 219, 285 ; cf. aussi RUSSELL 1992, p. 147-169.

¹⁵¹ OLSEN 1999, p. 246, 879.

¹⁵² GIPPERT 1993, p. 217-224.

¹⁵³ CIANCAGLINI, s.v.

¹⁵⁴ CHEUNG 2007, p. 312.

¹⁵⁵ Cf. BENVENISTE 1969, p. 43-44.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- BRUST, M., 2005 : *Die indischen und iranischen Lehnwörter im Griechischen*, Innsbruck.
- 2018 : *Historische Laut- und Formenlehre des Altpersischen. Mit einem etymologischen Glossar*, Innsbruck.
- CHEUNG, J., 2007 : *Etymological Dictionary of the Iranian Verb*, Leiden-Boston.
- CIANCAGLINI, Cl. A., 2008 : *Iranian Loanwords in Syriac*, Wiesbaden.
- DURKIN-MEISTERERNST, D., 2004 : *Dictionary of Manichaean Middle Persian and Parthian* (Dictionary of Manichean Texts, III/1), Turnhout.
- ESKHULT, M., 2003 : « The Importance of Loanwords for Dating Biblical Hebrew Texts », dans I. YOUNG (éd.), *Biblical Hebrew. Studies in Chronology and Typology*, London-New York, p. 8-23.
- GINDIN, T.E., 2013 : « Persian Loanwords », dans G. KHAN e.a. (éd.), *Encyclopedia of Hebrew Language and Linguistics*, Leiden-Boston, t. 3, p. 66-70.
- GIPPERT, J., 1993 : *Iranica Armeno-Iberica*, Wien.
- GREENFIELD, J.C., 1987 : « Iranian Loanwords in Early Aramaic », dans E. YARSHATER (éd.), *Encyclopaedia Iranica*, t. II, London-New York, p. 256-259.
- HINZ, W., 1973 : *Neue Wege im Altpersischen*, Wiesbaden.
- 1975 : *Altiranisches Sprachgut der Nebenüberlieferungen*, Wiesbaden.
- LECOQ, P., 1997 : *Les inscriptions de la Perse achéménide*. Trad. du vieux perse, de l'élamite, du babylonien et de l'araméen, Paris.
- NOONAN, B.J., 2019 : *Non-Semitic Loanwords in the Hebrew Bible. A Lexicon of Language Contact*, University Park (PA).
- OLSEN, B.A., 1999 : *The Noun in Biblical Armenian*, Berlin-New York.
- RASTORGUEVA, V., ÈDEL'MAN, J., 2000 : *Ètimologičeskij slovar' iranskix jazykov* [Dictionnaire étymologique des langues iraniennes], t. 1 : a – ā, Moscou.
- 2003 : *Ètimologičeskij slovar' iranskix jazykov*, t. 2 : b – d, Moscou.
- 2007 : *Ètimologičeskij slovar' iranskix jazykov*, t. 3 : f – h, Moscou.
- SAMUEL, H., 2020 : « Contact between Old Persian and Hebrew ? A Rejoinder to A. Wilson-Wright », *Vetus Testamentum* 70, p. 298-315.
- SCHAFFNER, S., 2005 : *Untersuchungen zu ausgewählten Problemen der nominalen Morphologie und der Etymologie der altindogermanischen Sprachen*, Habilitationsschrift, Regensburg.
- SCHMITT, R., 2014 : *Wörterbuch der altpersischen Königsinschriften*, Wiesbaden.
- TAVERNIER, J., 2007 : *Iranica in the Achaemenid Period (ca. 550-330 B.C.) Lexicon of Old Iranian Proper Names and Loanwords, Attested in Non-Iranian Texts*, Louvain.
- WILSON-WRIGHT, A., 2015 : « From Persepolis to Jerusalem : A Reevaluation of Old Persian-Hebrew Contact in the Achaemenid Period », *Vetus Testamentum* 65, p. 152-167.
- YOUNG, I., REZETKO, R., EHRENSVÄRD, M., 2008 : *Linguistic Dating of Biblical Texts*, t 1. *An Introduction to Approaches and Problems* ; t. 2. *A Survey of Scholarship, a New Synthesis and a Comprehensive Bibliography*, London.

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE AUX TERMES ÉTUDIÉS

- ABAEV, V.I., 1973 : *Istoriko-ètimologičeskij slovar' osetinskogo jazyka* [Dictionnaire historique et étymologique de la langue ossète], t. 2 : *l – r*, Leningrad.
- ÁLVAREZ-PEDROSA NUÑEZ, J.A., 2015 : « Prestamo lingüístico e ideología : el caso de gr. παράδεισος », dans J. ANGEL y ESPINOS, J.M. FLORISTAN IMIZCOZ, F. GARCIA ROMERO, M. LOPEZ SALVA (éd.), *Υγεία καὶ γέλως. Homenaje a Ignacio Rodríguez Alfageme* Zaragoza, p. 29-41.
- BARTHOLOMAE, Chr., 1904 : *Altiranisches Wörterbuch*, Straßburg.
- BENVENISTE, E., 1934 : « Termes et noms achéménides en araméen », *Journal Asiatique* 225, p. 177-193.
- 1935 : « Le nom de la ville de Ghazna », *Journal Asiatique* 226, p. 141-143.
- 1959 : *Études sur la langue ossète*, Paris.
- 1969 : « *Probaton* et l'économie homérique », dans *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, t. 1. *Economie, parenté, société*, Paris, p. 37-45.
- 1979 : *Études sogdiennes*, Wiesbaden.
- BLÁZEK, V., 2003 : « The Prefix **sm-* / **som-* in the Indo-European Tree- & Plant-Names », *Linguistica Brunensia* 51, p. 5-11.
- BORBOR, D., 2010 : « A Syntacto-Cognitive Study of the Diachrony, Synchrony, Etymology and Gloss of the New Persian Formant *am/an* », *Journal of Persianate Studies* 3, p. 222-238.
- BUCCI, O., 1985 : « *Xšāça-* 'Impero' / *xšāyaθiya-* *xšāyaθiyānām* 'Re Dei Re'. Note sulla costituzione formale dell'impero Achemenide », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa. Classe di Lettere e Filosofia*, Serie III, t. 15, p. 667-705.
- BUYANER, D., 2016 : « Über zwei Akkadismen im Iranischen : *Iranica mutuata* I », *Iran and the Caucasus* 20, p. 87-104.
- DANDAMAEV, M., 1984 : « Royal *Paradeisoi* in Babylonia », dans *Orientalia J. Duchesne-Guillemain emerito oblata* (Acta Iranica 23), Leiden, p. 113-117.
- EILERS, W., 1940 : *Iranische Beamtennamen in der keilschriftlichen Überlieferung*, Leipzig, p. 77-80.
- 1961-62 : « Iranisches Lehngut im arabischen Lexikon », *Indo-Iranian Journal* 5, p. 203-232.
- 1985 : « Einige altiranische Etymologien », *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft* 45, p. 23-38.
- FAKOUR, M., 2001 : « Garden, 1. Achaemenid Period », dans E. YARSHATER (éd.), *Encyclopaedia Iranica*, t. X, London, New York, p. 297-298.
- GHARIB, B., 1975 : « Old Iranian Roots *gauz-* and *gaud-* in Sogdian », *Monumentum H.S. Nyberg* (Acta Iranica 4), Leiden, t. 1, p. 247-256.
- GNOLI, Gh., 2005 : « Ancora su antico-persiano *xšāça* », dans M. BERNARDINI, N. TORNESELLO (éd.), *Scritti in onore di Giovanni D'Erme*, Napoli, p. 557-582.
- 2007 : « Old Persian *xšāça-*, Middle Persian *šahr*, Greek ἔθνος », dans M. MACUCH, M. MAGGI, W. SUNDERMANN (éd.), *Iranian Languages and Texts from Iran and Turan. Ronald E. Emmerick Memorial Volume* Wiesbaden, p. 109-118.

- GRENET, Fr., SIMS-WILLIAMS, N., PODUSHKIN, A., 2007 : « Les plus anciens monuments de la langue sogdienne : les inscriptions de Kultobe au Kazakhstan », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 151^e année, n° 2, p. 1005-1034.
- HENNING, W.B., 1963 : « Coriander », *Asia Major* N.S. 10 (1963), p. 195-199. Réimpression : *Selected Papers* (Acta Iranica VI), Leiden, 1975, t. 2, p. 583-587.
- ITŌ, G., 1972 : « Gāthica X. Old Persian *ap^ad^aan^a-* », *Orient* 8, p. 46-51.
- 1997 : « Aramaeo-Iranica », *Iran and the Caucasus* 1, p. 167-169.
- JANDA, M., 2009 : « Huldigung dem Großkönig : Achämenidisches Hofzeremoniell und das Benennungsmotiv von altpersisch *āpadāna-* 'Audienzhalle' », dans E. PIRART, X. TREMBLAY (éd.), *Zarathushtra entre l'Inde et l'Iran. Etudes indo-iraniennes et indo-européennes offertes à Jean Kellens*, Wiesbaden, p. 145-155.
- KELLENS, J., 2002 : « L'idéologie religieuse des inscriptions achéménides », *Journal Asiatique* 290, p. 417-464.
- KORN, A., 2016 : « Arménien *karmir*, sogdien *krm'yr* et hébreu *karmīl* 'rouge' », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 79, p. 1-22.
- LECOQ, P., 1990 : « Paradis en vieux-perse ? », dans F. VALLAT (éd.), *Contributions à l'histoire d'Iran. Mélanges offerts à Jean Perrot*, Paris, 1990, p. 209-213.
- MAYRHOFER, M., 1992 : *Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen*, t. I, Heidelberg.
- MEILLET, A., 1962 : « De la composition en arménien », dans *Études de linguistique et de philologie arméniennes*, I. *Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien, suivies de la composition en arménien*, Lisbonne, p. 159-184.
- MORVILLEZ E. (éd.), 2014 : *Paradeisos. Genèse et métamorphose de la notion de paradis dans l'Antiquité* (Orient et Méditerranée-Archéologie 15), Paris.
- PANAINO, A., 2012 : « No Room for the 'Paradise' ? About Old Persian <p^a-r^a-d^a-y^a-d^a-a-m^a> », dans G.P. BASELLO, A.V. ROSSI (éd.), *Dariosh Studies II. Persepolis and Its Settlements. Territorial System and Ideology in the Achaemenid State*, Naples, p. 139-153.
- 2016 : « Around, Inside and Beyond the Walls : Names, Ideas and Images of Paradise in Pre-Islamic Iran », dans A. SCAFI (éd.), *The Cosmography of Paradise : The Other World from Ancient Mesopotamia to Medieval Europe*, London, p. 39-66.
- 2017 : « The Origins of Middle Persian *zamān* and Related Words : A Controversial Etymological History », *Iran and the Caucasus* 21, p. 150-195.
- POLLEGIONI, P., e.a., 2020 : « Biocultural Diversity of Common Walnut (*Juglans regia* L.) and Sweet Chestnut (*Castanea sativa* Mill.) across Eurasia », *Nature Ecology and Evolution* 10, p. 11192-11226.
En ligne : <https://research.itg.be/en/publications/biocultural-diversity-of-common-walnut-ijuglans-regiaill-and-sweet>
- POWELS, S., 1992 : « Indische Lehnwörter in der Bibel », *Zeitschrift für Althebraistik* 5, p. 186-200.
- RUSSELL, J.R., 1992 : « Sleep and Dreaming in Armenian », dans J.A.C. GREPPIN (éd.), *Fourth International Conference on Armenian Linguistics*, Delmar N.Y., p. 147-169.
- SCHAFFNER, S., 2004 : « Mittelirisch *fethid* 'geht, macht seinen Weg', althochdeutsch *wadalōn*, *wallōn* 'umhergehen, wandern ; umherwogen', altenglisch *waðuma* 'Woge, Welle', *waðol*

- ‘Vollmond’, und Verwandtes », dans Th. POSCHENRIEDER (éd.), *Die Indogermanistik und ihre Anrainer*, Innsbruck, p. 277-314.
- SCHMITT, R., 1976 : « Der Titel ‘Satrap’ », dans A. MORPURGO DAVIES, W. MEID (éd.), *Studies in Greek, Italic and Indo-European Linguistics offered to Leonard R. Palmer on the Occasion of his Seventieth Birthday, June 5, 1976*, Innsbruck, p. 373-390.
- 1977 : « Königtum im Alten Iran », *Saeculum* 28, p. 384-395.
- 1987 : « Apadāna, 1. Term », dans E. YARSHATER (éd.), *Encyclopaedia Iranica*, t. II, London, New York, p. 145-146.
- 1994a : « Dāta », dans E. YARSHATER (éd.), *Encyclopaedia Iranica*, t. VII, London, New York, p. 114-115.
- 1994b : « Dātabara », dans E. YARSHATER (éd.), *Encyclopaedia Iranica*, t. VII, London, New York, p. 115.
- 1998 : « Tradition und Innovation. Zu indoiranischen Formeln und Fügungen im Altpersischen », dans J. JASANOFF, H. CRAIG MELCHERT, L. OLIVER (éd.), *Mír curad : Studies in Honor of Calvert Watkins*, Innsbruck, p. 635-644.
- 2010 : *Kratylos* 55, p. 152-162.
- STOLPER, M.W., 2001 : « Ganzabara », dans E. YARSHATER (éd.), *Encyclopaedia Iranica*, t. X, London, New York, p. 286-289.
- STRONACH, D., 1987 : « Apadāna, 2. Building », dans E. YARSHATER (éd.), *Encyclopaedia Iranica*, t. II, London, New York, p. 146-148.
- 1989 : « The Royal Garden at Pasargadae : Evolution and Legacy », dans *Archaeologica Iranica et Orientalis. Miscellanea in Honorem Louis Vanden Berghe*, Gent, p. 476-502.
- 1990 : « The Garden as a Political Statement : Some Case Studies from the Near East in the First Millenium B.C. », *Bulletin of the Asia Institute* 4, p. 171-180.
- SZEMERÉNYI, O., 1975 : « Iranica V (n^{os} 59-70) », dans *Monumentum H.S. Nyberg* (Acta Iranica 5), Leiden, t. 2, p. 313-394.
- 1980 : « Semitic Influence in the Iranian Lexicon I », dans G. RENDSBURG, R. ADLER, M. ARFA, N. H. WINTER (éd.), *The Bible World. Essays in Honor of Cyrus H. Gordon*, New York, p. 221-237.
- TUPLIN, Ch., 2005 : « Fratama », *Achaemenid Research on Texts and Archaeology* (ARTA) 4, p. 1-8.
- WERBA, Chl., 2006 : « *Mavāred-rā na-bāyad ziyād kard be joz-e ehtiyāj*. (Indo-)Iranische Rekonstrukte als textkritisches Korrektiv in der Altiranistik », dans H. EICHNER, B. G. FRAGNER, V. SADOVSKI, R. SCHMITT (éd.), *Iranistik in Europa – Gestern, heute, morgen* Wien, p. 261-306.
- 2010 : « The Title of the Achaemenid ‘King’. Etymology, Formation and Meaning of Old Persian *xšāyaθiya-* » dans M. MACUCH, D. WEBER, D. DURKIN-MEISTERERNST (éd.), *Ancient and Middle Iranian Studies*, Wiesbaden, p. 265-278.
- WIESEHÖFER, J., 2001 : « Frataraka », dans E. YARSHATER (éd.), *Encyclopaedia Iranica*, t. X, London, New York, p. 195.

RÉSUMÉ

Analyse linguistique de 22 mots iraniens en hébreu biblique.

ABSTRACT

Linguistic analysis of 22 Iranian words in Biblical Hebrew.

MOTS-CLEFS

1. Hébreu biblique.
2. Iranien.
3. Mots d'emprunt.
4. Vieux perse.
5. Mède.

KEYWORDS

1. Biblical Hebrew.
2. Iranian.
3. Lexical Borrowings.
4. Old Persian.
5. Median.